



HAL
open science

Penser sans, penser contre. Au sujet de Race et sciences sociales de Stéphane Beaud et Gérard Noiriel

Pascal Marichalar

► **To cite this version:**

Pascal Marichalar. Penser sans, penser contre. Au sujet de Race et sciences sociales de Stéphane Beaud et Gérard Noiriel. Zilsel: science, technique, société, 2021, pp.523-551. halshs-03511651

HAL Id: halshs-03511651

<https://shs.hal.science/halshs-03511651>

Submitted on 17 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Penser sans, penser contre.

Au sujet de *Race et sciences sociales* de Stéphane Beaud et Gérard Noiriel

Pascal Marichalar

postprint (la version publiée peut différer à la marge)

Je commencerai cette recension de l'ouvrage *Race et sciences sociales : essai sur les usages publics d'une catégorie*, publié par Stéphane Beaud et Gérard Noiriel aux éditions Agone en 2021, par une tentative de résumé en un paragraphe.

La race est une catégorie théorisée au 19^e siècle par des savants en référence à des critères biologiques ou historiques. Cette catégorie intellectuelle s'impose aux individus principalement via l'action de l'Etat, mais aussi par les prises de parole des intellectuel·les. Après une éclipse dans le sillage de la Seconde guerre mondiale, la catégorie de race refait surface en France à partir des années 1970, du fait d'universitaires qui importent une grille d'analyse qui a pourtant été élaborée pour le cas particulier des Etats-Unis. Ce faisant, elles et ils (mais c'est surtout une histoire d'hommes) font fi des enseignements des grands maîtres des sciences sociales comme Emile Durkheim et Pierre Bourdieu, qui commandaient de ne pas prendre ses désirs politiques pour des réalités scientifiques. Ces

universitaires trahissent aussi leur ignorance de l'histoire, leur antiracisme moralisateur, leur volonté de puissance intellectuelle et leur opportunisme professionnel. Il est pourtant possible de produire de très bonnes analyses en sciences sociales sans utiliser la catégorie de race, et en insistant plutôt sur la classe sociale et la nationalité. C'est ce que montre par exemple l'étude d'une polémique sur le racisme des sélectionneurs de l'équipe de France de Football, étude qui est menée principalement à partir de la lecture d'articles de la presse footballistique : on voit qu'ils avaient de bonnes raisons non racistes d'agir comme ils le faisaient, n'en déplaise à certains organes de presse avides de scandale comme *Médiapart*. En conclusion : faisons attention à défendre l'autonomie des sciences sociales par rapport à l'air du temps politique, et veillons à ne pas instiller le poison identitaire dans la société française.

Il m'a semblé important de commencer par ce bref résumé non pas tant pour suggérer que le propos de Beaud et Noiriel pouvait être discuté et évacué en un unique paragraphe – la suite de ce compte-rendu démontrera le contraire – mais pour fournir une carte et une boussole indispensables à qui voudrait se risquer dans ce livre qui est déroutant. *Race et sciences sociales* est à la fois un livre à charge et un livre à thèse : à charge, contre un ensemble mal défini de collègues qui auraient cru bon de ressusciter l'usage de la notion de race pour des raisons non strictement scientifiques ; à thèse, puisque les auteurs prétendent démontrer que la notion de race est prisonnière de ses origines peu recommandables, que son usage est nuisible dans une perspective politique d'émancipation des classes populaires, et qu'il est tout à fait possible de s'en passer dans une analyse de sciences sociales du fait du « rôle déterminant » de la classe sociale.

L'ouvrage est organisé en huit chapitres eux-mêmes répartis en trois parties. Les auteurs annoncent s'être divisé la rédaction des chapitres : Noiriel a pris en charge le début (chapitres 1 à 3), Beaud la fin (chapitres 6 à 8), et les chapitres 4 et 5 ont été rédigés à quatre mains. Le principe de

délimitation entre la première partie (« Une socio-histoire de la catégorie de race », chapitres 1 et 2) et la deuxième (« Un tournant identitaire : autour de ‘classes’ et ‘races’ », chapitres 3 à 5) n’est pas flagrant. Enfin, la troisième partie, consacrée par Beaud à l’étude de l’affaire des « quotas » dans le football français, constitue un îlot relativement autonome au sein du livre.

Le livre est truffé de contradictions qui en rendent la lecture particulièrement ardue. La principale d’entre elles oppose la profession par les auteurs d’une « autonomie de la science » vis-à-vis des débats politiques du moment, aux innombrables arguments et prises de position qu’on ne peut qualifier autrement que de politiques, notamment les considérations stratégiques sur comment parler au peuple et faire triompher la gauche. Ce que Beaud et Noiriel appellent « autonomie » semble en fait renvoyer à l’idée d’assumer une position politique inconfortable. Ils se doutent bien qu’avec ce livre, ils vont se brouiller avec leurs collègues et ami·es qui sont « du même camp » (« celui des intellectuels de gauche », précisent-ils p. 217), parce qu’ils font écho et valident des thèses portées jusqu’ici principalement par des intellectuel·les réputé·es réactionnaires, et ils savent que pour autant ils continueront de susciter la méfiance de la droite universitaire en raison de leur pedigree ouvriériste. Pour autant, ce n’est pas parce qu’ils acceptent une position inconfortable que leur propos est nécessairement plus « scientifique ».

Une autre difficulté du livre réside dans la manière dont ses auteurs identifient, et surtout n’identifient pas, leurs adversaires intellectuels. Comme on le verra, le cœur de l’essai de Beaud et Noiriel est un règlement de comptes académique. Dans cette joute, être un homme de plus de cinquante ans augmente singulièrement les chances d’être cité par son nom et de voir ses travaux discutés précisément. En dehors de ces quelques cas, la critique de Beaud et Noiriel porte sur un ensemble nébuleux de collègues et de travaux non nommés autrement que par allusion, qui seraient coupables de

privilegier une logique « identitaire » en imposant une seule catégorie d'analyse, la race, alors qu'on sait qu' « un grand nombre de critères identitaires définissent les personnes que nous sommes » (p. 16). Ces chercheur·es sont désigné·es à plusieurs reprises par le terme d' « adeptes » – que le Trésor de la langue française définit comme un « membre d'un groupe plus ou moins fermé (secte religieuse, loge maçonnique) » – comme si leurs recherches participaient davantage d'une démarche sectaire que d'une méthodologie scientifique : « les adeptes des *blacks studies* [sic] » (p. 191), « les adeptes de la question raciale » (p. 203, 224, 242), les « adeptes actuels de la cause raciale » (p. 374), « les adeptes de cette nouvelle mode intellectuelle » (p. 202, la « mode » en question étant celle de « l'intersectionnalité »). L'adjectif « identitaire » est utilisé environ une centaine de fois dans le livre pour qualifier ces adversaires, quand bien même dans leur grande majorité, les théorisations contemporaines de la race ne s'y intéressent pas sous l'angle de l'identité, mais sous celui des rapports de pouvoir et des inégalités¹. Quant au concept d'intersectionnalité, ce ne serait qu'« un étendard pour signaler une proximité intellectuelle » (p. 247), en tout cas rien qui justifie d'en citer la créatrice, les principales autrices, les textes théoriques majeurs et les études empiriques de référence².

Faut-il faire l'effort de lire et de commenter un essai critique dont les auteurs, par ignorance ou mépris, ne citent pas la plupart des travaux qu'ils descendent en flammes, ce qui ne les empêche pas de suggérer que leurs auteurs et autrices non citées seraient naïves, opportunistes et méprisantes envers

1 Sarah Mazouz explique que, dans ses théorisations contemporaines, la race est un « rapport de pouvoir qui structure, selon des modalités diverses en fonction des contextes et des époques, la place assignée à tel ou tel groupe au nom de ce qui est censé être la radicale altérité de son origine (géographique, culturelle ou religieuse) ». Sarah Mazouz, *Race*, Anamosa, 2020, p. 26.

2 En français, voir par exemple Kimberlé Crenshaw, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, 2005/2 (n° 39), p. 51-82. On trouvera d'autres textes importants dans Hourya Bentouhami, Mathias Möschel, (ed.), *Critical race theory : une introduction aux grands textes fondateurs*, Dalloz, 2017. On se reportera également avec profit à Eleonore Lépinard, Sarah Mazouz, *Pour l'intersectionnalité*, Anamosa, 2021, ainsi qu'au chapitre « Intersections » dans Laure Béréni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait, Anne Revillard, *Introduction aux études sur le genre*, De Boeck, 2020, p. 337-371.

La version finale de ce texte est Marichalar Pascal, « Penser sans, penser contre », *Zilsel*, 2021/2 (N° 9), p. 523-551. URL : <https://www.cairn.info/revue-zilsel-2021-2-page-523.htm>.

leurs objets d'étude ? Je comprends les collègues qui, sollicité·es, ont refusé de se plier à l'exercice. Pour ma part, il est clair que rien ne fait de moi un spécialiste de la « question raciale » même si je tente de me tenir au courant de la production sur ces sujets, et je ne suis donc pas personnellement visé par ces attaques, ce qui n'est pas le cas de nombre de collègues proches. Pour poursuivre brièvement dans ce que Marc Bloch nomme la « présentation du témoin », je dirai que j'ai une grande estime pour plusieurs des textes précédents de Noiriel et Beaud (en particulier les recherches menées par ce dernier avec Michel Pialoux à Sochaux-Montbéliard), et qu'après avoir lu ce livre je déplore qu'ils aient cru pouvoir s'affranchir des règles élémentaires de la discussion scientifique pour écrire un pamphlet qui, non seulement est jalonné d'inexactitudes dans les faits, d'analyses contestables, de propos insultants et d'attaques empreintes de rancoeur, mais qui est publié dans un moment politique où il ne peut qu'alimenter le bûcher que certain·es veulent ériger pour les sciences sociales.

Chronique d'un livre annoncé

Il est des livres dont l'existence précède l'essence. C'est en décembre 2019 que le catalogue des éditions Agone annonce, parmi ses nouveaux titres à paraître l'année suivante, un ouvrage signé du sociologue Stéphane Beaud et de l'historien Gérard Noiriel intitulé *Race et sciences sociales : une socio-histoire de la raison identitaire*. Le sous-titre envisagé avait une charge polémique certaine, le terme « identitaire » étant alors presque exclusivement revendiqué par des militant·es d'extrême-droite – on pense notamment au groupuscule « Génération identitaire » (fondé en 2012, dissous en 2021), spécialisé dans les coups d'éclat anti-migrant·es dans les cols alpins et pyrénéens. Par cet épithète, les universitaires en sciences sociales travaillant sur la question raciale pouvaient s'estimer assimilé·es *de*

La version finale de ce texte est Marichalar Pascal, « Penser sans, penser contre », *Zilsel*, 2021/2 (N° 9), p. 523-551. URL : <https://www.cairn.info/revue-zilsel-2021-2-page-523.htm>.

facto à ces courants, alors que la grande majorité d'entre eux n'estimaient pas travailler sur « l'identité », encore moins être des alliés objectifs des néofascistes.

Les futurs auteurs pouvaient aussi se revendiquer d'un autre patronage pour l'utilisation de ce terme, mais celui-ci avait également une charge critique. L'universitaire étasunien Marc Lilla avait publié un livre paru en français en 2018 sous le titre *La Gauche identitaire*³, qui avait fait l'objet d'un post de blog de Noiriél⁴. A première vue, cette note de l'historien se présentait comme une critique renvoyant dos-à-dos Lilla et ses détracteurs, mais en réalité elle n'était pas complètement symétrique. Ecrite en français sur un blog lu en France, elle offrait une large place à la critique du sociologue français Eric Fassin et autres intellectuels « adeptes de l'intersectionnalité », « surtout préoccupés par les discriminations liées au genre et à la race », qui auraient « rajouté tardivement la classe, mais sans en faire un véritable enjeu de luttes » : en somme, une gauche identitaire à la française⁵.

Certain-es des collègues dont les recherches avaient été aussi lapidairement résumées par un historien reconnu de l'immigration et de la classe ouvrière, dont elles et ils avaient parfois suivi les enseignements, avaient alors cru que le dialogue scientifique était encore possible, quand bien même leur contempteur n'avait pas pris la peine de citer leurs noms ni leurs travaux. En février 2019, la revue *Mouvements* accepta d'héberger un dossier en ligne de plusieurs articles consacré à l'intersectionnalité, dont le but était d'abord pédagogique : donner un aperçu des recherches qui se faisaient, battre en brèche l'idée fautive selon laquelle une démarche à l'intersection de différentes variables donnerait

3 Mark Lilla, *La Gauche identitaire : l'Amérique en miettes*, Stock, 2018.

4 Gérard Noiriél, « Réflexions sur la gauche identitaire », 29 octobre 2018, <https://noiriel.wordpress.com/2018/10/29/reflexions-sur-la-gauche-identitaire/>.

5 Dans *Race et sciences sociales*, la notion de « gauche identitaire » est désormais totalement assumée par les auteurs : ils en situent la naissance dans les années 1970 (p. 17) et la première « défaite » politique dans la décennie suivante (p. 157).

La version finale de ce texte est Marichalar Pascal, « Penser sans, penser contre », *Zilsel*, 2021/2 (N° 9), p. 523-551. URL : <https://www.cairn.info/revue-zilsel-2021-2-page-523.htm>.

nécessairement la primauté à certaines d'entre elles⁶. Peine perdue : le titre annoncé dans le catalogue 2020 des éditions *Agone* laissait penser que l'historien n'avait pas été convaincu.

Race et sciences sociales était annoncé pour l'été 2020, mais l'histoire avec sa grande hache passa par là. Le 25 mai 2020, George Floyd fut tué par le policier Derek Chauvin à Minneapolis, et dans les mois qui suivirent, une impressionnante vague de manifestations déferla sur le monde avec les banderoles *Black Lives Matter*. C'est autour de ce moment que les éditions *Agone* affichèrent que le livre de Beaud et Noiriel était repoussé à début 2021. Qu'il y ait un lien entre le mouvement BLM de l'été 2020 et le retravail du livre fait peu de doute : les premières lignes de l'introduction sont désormais consacrées à George Floyd, bien que les auteurs n'aient semble-t-il pas étudié l'affaire outre-mesure, puisque l'homme mort à l'âge de quarante-six ans est décrit comme un « jeune afro-américain » (p. 9).

Le contexte politique français pesa aussi certainement sur les dernières retouches apportées au manuscrit. Le président Emmanuel Macron à l'été 2020, le ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer à l'automne, s'étaient exprimés sur l'aspect « sécessionniste » de l'étude de la question raciale et de l'intersectionnalité dans les sciences sociales universitaires, rien moins qu'une « gangrène » menaçant les valeurs de la République⁷. L'assassinat de l'enseignant Samuel Paty par un jeune homme converti aux thèses d'un islamisme radical fut le prétexte à une nouvelle salve du ministre de l'Education contre les universitaires accusés d'être « islamo-gauchistes ». A ce titre, le

⁶ <https://mouvements.info/intersectionnalite/>

⁷ Françoise Fressoz, Cédric Pietralunga, « Après le déconfinement, l'Elysée craint un vent de révolte : ‘Il ne faut pas perdre la jeunesse’ », *Le Monde*, 10 juin 2020 ; Marianne Enault, Sarah Paillouet, David Revault d'Allones, « Hommage à Samuel Paty, lutte contre l'islamisme : Blanquer précise au JDD ses mesures pour la rentrée scolaire », *Le Journal du Dimanche*, 25 octobre 2020.

La version finale de ce texte est Marichalar Pascal, « Penser sans, penser contre », *Zilsel*, 2021/2 (N° 9), p. 523-551. URL : <https://www.cairn.info/revue-zilsel-2021-2-page-523.htm>.

sociologue Eric Fassin reçut des menaces de mort de la part d'un néonazi⁸. Deux députés demandèrent une commission d'enquête sur les « dérives idéologiques » à l'université⁹. Tout ceci sur un arrière-plan d'appels à la censure des études sur l'islamophobie, sur le genre ou sur les aspects post-coloniaux de la société française, et pour l'interdiction d'un autre péril mortel pour la République, « l'écriture inclusive » (en particulier le redoutable point médian)¹⁰. C'est sans doute pour se distinguer de ce contexte que Beaud et Noiriel décidèrent de changer le sous-titre de leur livre. Quelques semaines avant la parution, on apprit que la « socio-histoire de la raison identitaire » n'était plus au programme, remplacée par l'annonce bien plus neutre d'un « essai sur les usages publics d'une catégorie ».

La sortie du livre fut finalement fixée pour le 5 février 2021. Elle fut précédée d'une intense préparation du terrain médiatique sur le mode du « teasing ». Le 29 décembre 2020, le site internet du *Monde diplomatique* mettait en ligne un texte de Beaud et Noiriel intitulé « Impasse des politiques identitaires », également publié dans le numéro papier de janvier 2021¹¹. Le chapeau annonçait la teneur d'un article bricolé à partir d'extraits de l'introduction et de la conclusion du livre : « S'il s'enracine dans une longue histoire, le langage identitaire a explosé avec les réseaux sociaux et les chaînes d'information en continu. Jadis réservé à la droite, il imprègne désormais les discours des militants et dirigeants politiques de tous bords, au point de transformer la "race" en variable bulldozer, qui écrase toutes les autres ». Le texte ne fut pas sans susciter des réactions prévisibles sur les réseaux

8 Dorine Goth, « Seine-Saint-Denis. Après la mort de Samuel Paty, un professeur de Paris 8 menacé de "décapitation" », *Actu.fr*, 20 novembre 2020 ; Camille Polloni, « Une ex-figure de la mouvance néonazie condamnée pour des menaces de décapitation », *Médiapart*, 31 décembre 2020.

9 Soazig Le Nevé, « "Demander une sorte d'enquête parlementaire sur ce qu'écrivent les universitaires est inédit" : les sciences sociales dans le viseur du politique », *Le Monde*, 2 décembre 2020.

10 On trouvera un bon résumé de cette période dans l'article de Norimitsu Onishi, « Les idées américaines menacent-elles la cohésion française ? », *The New York Times*, 9 février 2021.

11 Stéphane Beaud et Gérard Noiriel, « Impasse des politiques identitaires », *Le Monde diplomatique*, janvier 2021.

La version finale de ce texte est Marichalar Pascal, « Penser sans, penser contre », *Zilsel*, 2021/2 (N° 9), p. 523-551. URL : <https://www.cairn.info/revue-zilsel-2021-2-page-523.htm>.

sociaux, nombre de personne s'étonnant de voir des auteurs et un journal historiquement marqués à gauche reprendre des éléments de langage classiquement employés par la droite conservatrice.

Une copie pdf du livre commença à circuler dans certaines rédactions dès le début du mois de janvier, suivie par les classiques exemplaires presse vers la fin du mois, mais la majorité du lectorat potentiel n'avait encore aucune idée de ce que contenait le livre. Le 2 février, Noiriél fut invité par Guillaume Erner dans la matinale de France Culture, et y déroula quelques unes des grandes thèses du livre : critique du mot d'ordre méthodologique de l'intersectionnalité, critique des études sur la race brocardées comme « identitaires », appel à refonder la gauche autour de la prise en compte des inégalités de classe plutôt que de race¹². Le 4 février, soit la veille de la sortie du livre, Nicolas Demorand et Léa Salamé invitèrent Beaud et Noiriél dans la matinale de France Inter, la plus écoutée de France¹³. Le sociologue y expliqua notamment : « je suis enseignant, je lis des mémoires de master, des thèses, et je vois que cette question raciale commence à prendre une place très importante, avec un défaut : on focalise toute l'interprétation à partir de cette seule catégorie raciale, sans prendre en compte l'ensemble des autres éléments explicatifs », avant de poursuivre en affirmant qu'« il y a un caractère prédominant des rapports de classes », et que « tous les scandales raciaux sont très largement produits par la presse et les réseaux sociaux ». On ne lui demanda pas de nommer ses adversaires intellectuels, ni de démontrer ses affirmations. Beaud ajouta : « on n'a rien contre l'intersectionnalité en tant que telle, mais on attend des travaux ». On ne lui fit pas remarquer qu'il existait, depuis la fin des années 1980, pléthore de recherches empiriques s'inscrivant dans une perspective intersectionnelle. Le même jour, une interview de Beaud dans *Libération* lui permettait de répéter sa critique de ceux qui

12 <https://www.franceculture.fr/emissions/invitee-des-matins/politiques-identitaires-la-lutte-des-classes-cherche-sa-place-avec-gerard-noiriel>

13 <https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-04-fevrier-2021>

mettent « systématiquement l’accent sur la race », mais aussi de suggérer généreusement que « sur la question raciale, [...] la sociologie doit s’intéresser non seulement aux individus, mais aussi aux institutions qui les encadrent »¹⁴. A nouveau, les critiques fusèrent sur les réseaux sociaux et les blogs, avec comme point commun qu’elles portaient sur les interventions médiatiques, et non sur le livre.

Le livre arriva enfin en librairie. On le lut, et on comprit que, non content d’avoir préparé sa réception *ex ante*, les auteurs avaient balisé le terrain pour tenter d’en encadrer les recensions *ex post*, même s’ils faisaient mine de laisser faire : « Nous ne nous faisons pas trop d’illusions sur la réception de cet ouvrage. L’expérience nous a appris que même si on multiplie les précautions de langage, les forces qui s’affrontent sur la question identitaire utiliseront tel ou tel de nos arguments pour alimenter leurs polémiques, soit pour nous rallier à leur cause, soit pour nous dénoncer » (p. 377).

Beaud et Noiriel prévoyaient qu’on leur reprocherait de fournir une caution de gauche aux forces politiques historiquement marquées à droite qui dénonçaient l’influence croissante des « racialisés » sur la société française et prétendaient régenter ce que les universitaires avaient le droit de dire et d’écrire sur ces questions. Leur riposte était toute trouvée, un tel argument n’était en fait qu’un artifice classique pour les contraindre, *eux*, au silence : « L’argument favori des philosophes marxistes qui n’acceptaient pas la critique était d’affirmer que leurs contradicteurs ‘faisaient le jeu’ du pouvoir ou du grand capital. C’est le même genre d’insultes que reprennent aujourd’hui les intellectuels identitaires qui discréditent leurs concurrents en les accusant de “faire le jeu” des racistes ou des islamistes » (p. 377).

Plus généralement, les auteurs se prétendaient dans leur ouvrage au-dessus de la mêlée ; ils n’étaient pas là pour donner des conseils politiques ou prendre parti mais pour faire de la science, les

14 https://www.liberation.fr/idees-et-debats/mettre-systematiquement-laccent-sur-la-race-neglige-les-appartenances-multiples-des-individus-20210203_Z54ALVCCGNCS5PXRZLSYYSECDU/

La version finale de ce texte est Marichalar Pascal, « Penser sans, penser contre », *Zilsel*, 2021/2 (N° 9), p. 523-551. URL : <https://www.cairn.info/revue-zilsel-2021-2-page-523.htm>.

seules critiques qu'on pouvait leur adresser étaient donc d'ordre scientifique et non politiques ; ceci, en dépit du fait que le livre, auto-catégorisé comme « essai », brouillait pourtant allègrement les registres scientifique et politique, comme en attestait le titre de la tribune du *Monde diplomatique* qui l'annonçait. Quant aux réseaux sociaux, Beaud et Noiriel les disqualifiaient d'avance comme des espaces permettant uniquement la « violence verbale » et les « insultes » (p. 377).

Trois semaines plus tard, deux collègues portaient à la chasse aux signatures pour une tribune de soutien à Beaud et Noiriel dans *Le Monde*, « déplorant la réception très houleuse de l'essai *Race et sciences sociales* » et le fait que « la morale, l'émotion, l'attaque personnelle remplace[nt] la réflexion, l'argumentation, l'intelligence collective ». La tribune évoquait des « recensions médiatiques fielleuses » et un « torrent de boue » sur les réseaux sociaux, à nouveau sans citer d'exemples précis¹⁵. Mais la cible était claire à qui cherchait un peu. L'un des initiateurs de la tribune, le sociologue Frédéric Pierru, avait déjà écrit un post de blog quelques jours plus tôt où il évoquait non mais pas plusieurs mais une seule « longue et fielleuse recension »¹⁶, en identifiant cette fois clairement le texte de Joseph Confavreux dans *Médiapart*. Ce dernier, un article de plus de 25 000 signes, rendait pourtant compte d'une lecture de près, faisait référence de manière respectueuse à de nombreux ouvrages antérieurs des auteurs, tout en argumentant un désaccord de fond¹⁷ ; Beaud et Noiriel auraient même dû s'étonner de la patience et la précision de la recension publiée dans un journal que leur ouvrage présente tout du long comme un tabloïd sensationnaliste sans déontologie aucune.

15 Collectif, « “L'affaire Beaud et Noiriel” est exemplaire de la dégradation de la qualité du débat public », *Le Monde*, 23 février 2021.

16 Frédéric Pierru, « Retour à l'envoyeur. A propos d'une recension du livre de Stéphane Beaud et Gérard Noiriel, *Race et sciences sociales* », blog ReSPUBLICA, 14 février 2021, <https://www.gaucherepublicaine.org/debats-politiques/retour-a-lenvoyeur/7420676>

17 Joseph Confavreux, « Beaud et Noiriel décryptent le “tournant identitaire” sans éviter les sorties de route », *Médiapart*, 4 février 2021.

Ceci étant dit, tentons de mettre tout ce pesant contexte entre parenthèses et entrons dans le livre.

Au coeur de l'essai : un règlement de comptes académique

Les chapitres 4 et 5 de *Race et sciences sociales* constituent non seulement le milieu mais bien le coeur de l'ouvrage : alors que le début du livre fait écho à de nombreux autres travaux de l'historien¹⁸, et la fin à plusieurs livres du sociologue¹⁹, les chapitres écrits à quatre mains proposent quelque chose de véritablement inédit, le programme qui a certainement motivé les deux collègues de longue date à écrire ensemble un ouvrage pour la première fois. C'est pourquoi, une fois n'est pas coutume, on débutera le compte-rendu de ce livre par le milieu.

Le programme de *Race et sciences sociales* est celui d'un règlement de comptes académique en bonne et due forme. Gérard Noiriel est officiellement à la retraite depuis trois ans, Stéphane Beaud est dans la dernière ligne droite de sa carrière, et ils semblent avoir décidé qu'ils n'avaient plus rien à perdre à dire leur quatre vérités à des collègues dont ils ont parfois été très proches - collègues avec lesquels ils ont animé des cours et séminaires, discuté et dirigé des thèses, et dont ils ont alimenté les colloques et les livres collectifs.

Le chapitre 4, intitulé « La légitimation de la question raciale en France : histoire critique et enjeux » commence sans ligne directrice claire. Les auteurs citent d'abord des intellectuels aux Etats-Unis (William Julius Wilson, Yehudi Webster) qui ont insisté sur l'importance relative de la classe par rapport à la race comme principe d'analyse de la société étasunienne. C'est ensuite la thèse de doctorat

18 On pense notamment à *Le venin dans la plume. Édouard Drumont, Éric Zemmour et la part sombre de la République*, La Découverte, 2019.

19 Stéphane Beaud (en collaboration avec Philippe Guimard), *Traîtres à la nation ? Un autre regard sur la grève des Bleus en Afrique du Sud*, La Découverte, 2011 ; Stéphane Beaud (avec Philippe Guimard), *Affreux, riches et méchants ? Un autre regard sur les Bleus*, La Découverte, 2014.

La version finale de ce texte est Marichalar Pascal, « Penser sans, penser contre », *Zilsel*, 2021/2 (N° 9), p. 523-551. URL : <https://www.cairn.info/revue-zilsel-2021-2-page-523.htm>.

de Colette Guillaumin sur le racisme (1969)²⁰ qui est présentée tout aussi succinctement. Référence est faite à la figure totémique de Pierre Bourdieu, en tant que garant de l'autonomie scientifique par rapport au politique, mais également parce que l'une de ses analyses « contien[drait] en creux une critique des thèses de Colette Guillaumin », « même si elle n'est pas nommée ». En particulier, Guillaumin n'aurait pas compris que – toujours dans les termes d'un Bourdieu qui ne s'adressait pourtant toujours pas à Guillaumin – « la catégorisation selon le sexe, la race ou la nation » est aussi « inscrite dans l'objectivité des institutions, c'est-à-dire des choses et des corps »²¹. En mettant en scène cette leçon de Bourdieu à Guillaumin, Beaud et Noiriel inaugurent ici une pratique d'écriture novatrice : le *mansplaining* ventriloque à titre posthume²².

Après un passage en revue hétéroclite du moment des années 1980 et 1990 – ralliement d'intellectuels médiatique de gauche à des idées traditionnellement véhiculées par l'extrême-droite, invention du concept d'intersectionnalité par... Etienne Balibar (en revanche, Kimberlé Crenshaw n'est pas citée) – Beaud et Noiriel rentrent dans le coeur du chapitre en consacrant dix pages à la discussion d'un ouvrage collectif, *De la question sociale à la question raciale ?*, dirigé par Didier et Eric Fassin et publié en 2006 à la suite d'un colloque du même intitulé. Beaud et Noiriel ont eux-même participé aux deux. Cependant, ils font une distinction entre deux types de contributions au livre : celles qui « affirment que seules des enquêtes empiriques menées au plus près des acteurs sociaux peuvent permettre de montrer comment se conjuguent les facteurs qui entrent dans l'identité des personnes » (p. 207, ils rangent leur texte dans ce groupe), et d'autres qui « reflètent une

20 Publiée sous le titre *L'Idéologie raciste, genèse et langage actuel*, Mouton, 1972.

21 La citation est tirée des *Méditations pascaliennes*, Le Seuil, 1997, p. 156-157.

22 La question du corps et des institutions est centrale dans le travail de Colette Guillaumin, comme en attestent par exemple les textes réunis dans *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, 2016 [1992], Editions iXe. Sur l'oeuvre de Guillaumin, décédée en 2017, on peut également se reporter au numéro 68 des *Cahiers du genre*, « Penser avec Colette Guillaumin aujourd'hui », 2020.

perspective radicalement différente », se focalisant sur l'histoire des « représentations » plutôt que des « pratiques sociales » (p. 209, ils visent ici d'abord les textes des Fassin et de l'historien Pap Ndiaye). Cette opposition en recouperait une autre, entre le premier groupe qui défendrait « l'autonomie de la recherche scientifique face aux pressions de l'actualité politique et médiatique » (p. 207) en affirmant qu'il n'y a pas lieu de prêter une attention particulière à la discrimination raciale parmi l'ensemble des discriminations, alors que le second céderait à une critique politique venue des Etats-Unis en dénonçant la minimisation des discriminations raciales et en appelant à en finir avec la cécité des statistiques à l'identité raciale assignée.

Le chapitre 5 s'ouvre sur le regret d'avoir été incompris : « Quinze ans après la publication du livre *De la question sociale à la question raciale ?*, force est de constater qu'aucun des problèmes que nous avons tenté de poser dès ce moment-là n'a été pris au sérieux par ceux qui s'intéressent aujourd'hui à ce domaine de la recherche » (p. 217). Les auteurs reconnaissent que les « liens d'amitié » qui les liaient alors aux frères Fassin avaient « certainement joué dans [leurs] réticences à porter [leurs] divergences sur la place publique » ; de même que des considérations politiques, dont l'aveu est surprenant sous la plume des thuriféraires de l'autonomie scientifique (« nous pensions appartenir au même camp », « celui des intellectuels de gauche »). Mais apparemment, toutes ces considérations ne tiennent plus, et l'amitié s'est vraisemblablement dissoute.

Selon Beaud et Noiriel, si « l'hypothèse d'une « racialisation » de la société française (...) s'est progressivement imposée dans le petit milieu des universitaires travaillant sur la question raciale » (p. 218), c'est tout d'abord parce que Didier et Eric Fassin ont réussi à prendre le pouvoir institutionnel. Le premier a co-fondé en 2007 un laboratoire de recherche, l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux, qui a servi d'incubateur à une nouvelle génération de chercheur·es ensuite biberonné·es

à ce genre d'idées (*full disclosure* : je suis membre de ce laboratoire ; *even fuller disclosure* : Noiriel aussi, bien qu'il ait omis de le mentionner dans le livre). Avec l'historien Pap Ndiaye, les Fassin ont animé à partir de ce laboratoire un séminaire sur la « racialisation » où ils ont surtout invité des universitaires américains, qui étaient sensibles au fort « capital symbolique » des trois chercheurs (comprendre : une tendance immodeste à cumuler les responsabilités et distinctions).

Les auteurs écrivent que Didier Fassin a par la suite été nommé professeur à l'Institute for Advanced Study à Princeton en 2016 (en fait bien plus tôt, en 2009, sur le poste laissé vacant par le décès de l'anthropologue Clifford Geertz)²³. Quant à Eric Fassin, il est présenté comme « l'un des principaux importateurs en France de la théorie du genre élaborée aux États-Unis » (p. 221) – quand bien même parler de « la théorie du genre » est un élément de langage des catholiques traditionnalistes anti-mariage pour tous²⁴. Depuis le départ de son frère, Eric Fassin règne sur le petit monde des tenants de la « racialisation » de la société française depuis son fief de l'Université Paris 8 à Saint-Denis, qui a l'avantage d'avoir des étudiant·es qui « se sentent particulièrement concernés par la question des discriminations » (p. 247).

23 Noiriel ne mentionne pas qu'il a lui-même fait un séjour à l'IAS de Princeton sur un *fellowship* de dix mois en 1995-96 (<https://www.ias.edu/scholars/gérard-noiriel>), ni qu'il aime à se présenter depuis sur sa page et lors de ses interventions comme « membre associé (depuis 1996) » de l'IAS, alors que ce statut de membre associé à vie n'existe pas. Ce séjour dans cette institution prestigieuse a certainement pesé dans l'attitude de Noiriel vis-à-vis du monde universitaire étasunien. La School of Social Science de l'IAS, qui l'invitait, comptait alors deux professeurs en plus de son directeur, Clifford Geertz : le philosophe Michael Walzer, qui est porté aux nues dans la conclusion de *Race et sciences sociales* pour sa critique des mouvements Black Power et Black Lives Matter; et l'historienne Joan W. Scott, avec qui les rapports ont sans doute été plus compliqués, comme le montre le fait que peu après le séjour de Noiriel, elle a consacré un long compte-rendu particulièrement critique à son livre *Sur la crise de l'histoire*, où elle l'accuse d'endosser le rôle d'un « policier aux frontières » disciplinaire. Cf. Joan W. Scott, « Border Patrol », *French Historical Studies*, Vol. 21, No. 3, 1998, p. 383-397.

24 Eric Fassin et d'autres ont consacré beaucoup d'efforts depuis des années à expliquer que parler d'une *théorie* du genre, et a fortiori d'une théorie *unique*, est un non-sens pour des travaux fortement empiriques et divers. Voir par exemple l'interview d'Eric Fassin pour LCI en 2014 : « Pourquoi la "théorie du genre" n'existe pas », <https://www.lci.fr/societe/pourquoi-la-theorie-du-genre-nexiste-pas-1539583.html>.

Les dix pages suivantes se penchent sur l'ouvrage *La Condition noire*, de Pap Ndiaye, paru en 2009. L'historien y est présenté comme une autre victime de l'américanisation de la vie intellectuelle : « De père sénégalais et de mère française, c'est aux États-Unis que, selon ses propres dires, Pap Ndiaye “se découvre noir” » (p. 222), écrivent Beaud et Noiriel, comme si cela suffisait à démontrer que la condition noire est une catégorie américaine importée. Le livre de Ndiaye aurait un défaut constitutif, en voulant délimiter les contours d'une condition noire alors que certaines personnes pouvant être assignées à la catégorie « noire » refuseraient de s'identifier comme telles. L'auteur pécherait par ethnocentrisme intellectuel, voulant imposer ses propres catégories à tous dans un acte inacceptable d'assignation forcée : « En affirmant que les noirs sont plus nombreux qu'ils ne veulent bien le dire publiquement, l'historien-enquêteur participe donc lui-même au processus d'assignation identitaire qu'il dénonce par ailleurs » (p. 227). La notion de condition, pourtant utilisée naguère avec profit par Stéphane Beaud et Michel Pialoux pour décrire un monde ouvrier dont les membres s'auto-définissent de moins en moins comme ouvrier-es²⁵, serait une agression identitaire dès lors qu'il renverrait à l'expérience d'une commune assignation raciale.

Beaud et Noiriel reprochent également à leur collègue de s'être livré à « des critiques d'ordre politique » (p. 224). C'est le fait de suggérer que la *color blindness* des institutions de la République française invisibiliserait voire faciliterait les discriminations raciales qui est brocardé par les auteurs comme un argument politique plutôt que scientifique ; alors que la volonté de maintenir le statu quo actuel face à des tentatives de mesurer les inégalités et discriminations raciales (par exemple par l'entremise de statistiques) serait un geste d'« autonomie de la science sociale » face au consensus ambiant.

25 Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière : enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, La Découverte, 1999.

Les prochaines cibles du chapitre sont Sciences Po et l'INED. Pour Beaud et Noiriel, les chercheur·es et militant·es qui maintiennent que ces institutions seraient « aveugles à la race » ou *color-blind* feraient preuve d'ignorance historique, puisque comme les premiers chapitres sont censés l'avoir démontré (j'y reviendrai) Sciences Po a été un vivier de théoriciens racistes (André Siegfried dans les années 1920) tout comme l'INED (Alexis Carrel sous Vichy, lorsque l'institution s'appelait la Fondation française pour l'étude des problèmes humains). Plutôt que d'entrer dans le détail d'une histoire et d'une mémoire institutionnelle qui peuvent être complexes, comme l'a montré Paul-André Rosental pour l'INED²⁶, les auteurs suggèrent que les maîtres ignorants de l'époque contemporaine auraient procédé à la « réhabilitation de la race » (p. 181) telle qu'elle était conceptualisée plusieurs décennies plus tôt par leurs aïeux académiques. Empruntant aux tropes des hebdomadaires politiques français dénonçant une culture « woke » (*i.e.* la prise de conscience des problèmes liés à la justice sociale et la justice raciale) prétendument importée des campus américains, Beaud et Noiriel décrivent leurs collègues comme d'apprenti·es Frankenstein qui, inspiré·es par ce qui se passe aux Etats-Unis (pour des raisons qui tiendraient à des effets de mode et d'aubaine), auraient décidé de ressusciter le cadavre de la créature raciale de Vacher de Lapouge et consorts, créature qui sommeillait depuis l'après Seconde guerre mondiale, sans se rendre compte de la puissance maléfique qui allait être ainsi libérée sur l'Hexagone.

A aucun moment, il n'est suggéré que le lexique de la « race » puisse aujourd'hui désigner tout à fait autre chose que ce qu'entendaient les penseurs français du 19^e siècle : un principe de classement hiérarchique plutôt qu'une essence, une différence construire dans la relation plutôt qu'une identité

26 Paul-André Rosental, *L'intelligence démographique : sciences et politiques des populations en France, 1930-1960*, Odile Jacob, 2003.

constatée ou revendiquée. Manifestement, les auteurs n'ont même pas lu le petit livre de Sarah Mazouz sur le sujet, ni *a fortiori* les travaux qu'elle cite, et c'est fort dommage²⁷.

C'est ensuite le chercheur Patrick Simon qui arrive sous le feu de Beaud et Noiriel, en tant que fer de lance de cette réhabilitation à l'INED de la race qu'il aurait ensuite contribué à importer à Sciences Po par l'intermédiaire d'un séminaire. Les auteurs décrivent l'« alliance entre Sciences Po Paris et l'INED » comme un partenariat stratégique permettant de « drainer d'importants financements » auprès des agences de financement grâce à « un habillage théorique nimbé de '*race relations*' » (p. 234) : outre la critique de l'opportunisme, on notera le lexique de l'artifice et du théâtre (il est également dit que « Sciences Po et l'INED entrent en scène » (p. 231), omniprésent dans ces chapitres, comme si ces recherches ne pouvaient pas découler d'une *libido sciendi* authentique.

La prochaine cible du règlement de comptes (à nouveau sur onze pages) est l'historien Pascal Blanchard, qui gagne sa vie en dehors de l'université en tant que commissaire d'expositions et de livres sur l'histoire coloniale de la France. Bien que plusieurs des critiques à son encontre soient intéressantes – comme celle de la démarche d'« histoire de l'imaginaire », qui fait écho à d'autres critiques argumentées du « culturalisme » des interventions de l'historien²⁸ – il faut à nouveau déplorer que le ton général ne respecte pas les règles de la civilité intellectuelle. Blanchard est présenté comme n'ayant « aucune vraie formation en sciences sociales » (p. 246), bien qu'il soit titulaire d'une thèse de doctorat en histoire. Le type d'intervention historique dont il se revendique, la « public history », est présenté lapidairement comme une démarche « dont la finalité est de mettre l'histoire au service d'intérêts particuliers » (p. 237) : s'il est légitime de s'interroger sur les biais scientifiques pouvant être induits

27 Sarah Mazouz, *Race*, Anamosa, 2020.

28 Laurence De Cock, « L'Achac et la transmission du passé colonial : stratégies entrepreneuriales et culturalisation de la question immigrée dans la mémoire nationale », *Cultures & Conflits*, 2017, n° 107, p. 105-121.

La version finale de ce texte est Marichalar Pascal, « Penser sans, penser contre », *Zilsel*, 2021/2 (N° 9), p. 523-551. URL : <https://www.cairn.info/revue-zilsel-2021-2-page-523.htm>.

par une démarche à but lucratif, on peut néanmoins reconnaître qu'il y a bien une dimension « publique » dans les travaux menés par l'association de Blanchard, ne serait-ce que dans la personnalité de ses commanditaires (collectivités territoriales, musées...). Le recours au lexique du « filon » (que les auteurs partagent avec le président Emmanuel Macron) permet de dépeindre un historien totalement opportuniste qui ne fait que flairer les bons coups éditoriaux : « Le filon colonial et le filon racial ont été connectés avec le filon du genre » dans son dernier ouvrage, écrivent-ils par exemple (p. 239). Et quand bien même Blanchard parvient dans ses ouvrages collectifs « à rassembler un grand nombre d'auteurs (la plupart étant de vrais spécialistes du domaine concerné) » (p. 238), cela suggérerait surtout la corruptibilité de ces derniers.

Le chapitre 5 se termine par un passage qui donne l'impression d'avoir été rajouté après coup comme pour adoucir le propos général, tant il entre en contradiction avec ce que l'on vient de lire. Au terme d'un chapitre pourtant intitulé « De l'institutionnalisation des études raciales » qui prétend montrer comment des chercheurs au fort « capital symbolique » ont conquis des institutions centrales du monde de la recherche, Beaud et Noiriel se veulent tout à coup rassurants. Les chercheurs qui s'intéressent à la question raciale « occupent en réalité une place minoritaire et peuvent être considérés comme des outsiders dans le champ académique. Malgré toutes les divergences exprimées ici, on ne voit pas au nom de quel principe ce genre de recherches devrait être banni de l'université française » (p. 250). On n'est pas rassuré.

Première partie : l'histoire de la race vue d'en haut

On l'a vu, les intellectuels contemporains visés par Beaud et Noiriel sont coupables d'avoir procédé à la « réhabilitation du discours racial » (p. 195) ou encore la « réhabilitation de la race » (p.

La version finale de ce texte est Marichalar Pascal, « Penser sans, penser contre », *Zilsel*, 2021/2 (N° 9), p. 523-551. URL : <https://www.cairn.info/revue-zilsel-2021-2-page-523.htm>.

181), notion dont Noiriel prétend exposer l'histoire dans les trois premiers chapitres. L'objectif est de montrer « comment la race s'est progressivement constituée en domaine du savoir depuis la fin du 17^e siècle, mais surtout comment elle devient un objet d'étude dans la deuxième moitié du 19^e siècle en lien étroit avec l'émergence des sciences sociales à cette époque » (p. 11). Le récit nous mène depuis 1684, année du « Code noir » selon les auteurs (il date en fait de mars 1685), jusqu'aux prémices du règlement de comptes académique dont on vient de discuter. Les toutes premières pages ne servent que de prolégomènes, comme ne s'en cache pas leur rédacteur principal Noiriel qui évoque « quelques jalons sur la genèse du discours racial » (p. 23) : seules neuf pages sont consacrées à la période qui court de la fin du 17^e siècle au milieu du 19^e siècle, contre 220 pages portant sur le siècle et demi suivant, qui est véritablement au cœur de l'attention de l'historien et du sociologue.

Il nous est proposé une généalogie intellectuelle dont le corpus est délimité comme suit : les principaux savants, théoriciens, universitaires, intellectuels, qui ont manié la race en tant que concept, qu'ils (il n'y a pas de femme dans ce corpus) la considèrent comme un principe explicatif majeur ou au (plus rarement) comme une variable secondaire dans l'explication du comportement humain ; avec quelques incursions du côté du politique ; le tout, en se « limitant au seul cas franco-français ». Dans le premier chapitre, la « socio-histoire de la catégorie de race » que nous propose Noiriel passe ainsi en revue des hommes tels que Henri de Boulainvilliers, Georges-Louis Leclerc de Buffon, l'abbé Grégoire, Augustin Thierry, Charles Dunoyer, Louis-René Villermé, Auguste Comte, Paul Broca, Hippolyte Taine, Louis-Adolphe Bertillon, Théodule Ribot, Arthur de Gobineau, Georges Vacher de Lapouge, Paul Bert, Gustave Le Bon, mais aussi Ernest Renan et Emile Durkheim (Max Weber et W.E.B. Du Bois font aussi une apparition en dépit de leur nationalité).

Le choix de ce corpus est lié à la matrice théorique particulière qui structure l'ensemble du récit historique. Pour Noiriél – et, supposons-le, pour son co-auteur – les « catégories de race » sont élaborées d'abord dans un cadre national et *par en haut*, dans le jeu entre les discours théoriques des savants et les catégories de l'entendement administratif, puis imposées *vers le bas* au peuple. Les auteurs semblent ne pas envisager que le peuple puisse participer à l'élaboration de ces catégories, il ne peut que les *intérioriser*, et à la rigueur en inverser la valeur, par retournement du stigmaté, ce qui n'empêchera pas les individus des classes populaires de rester prisonnier·es des délimitations conceptuelles décidées en haut lieu.

Le diable racial est d'abord dans les détails du recensement. Noiriél se place sous le patronage des anthropologues pour évoquer l'intériorisation des cases des formulaires, qui deviennent alors des supports « identitaires » : « Jean Bazin a montré comment le pouvoir colonial s'était emparé du mot « bambara » pour désigner des réalités fluctuantes contribuant à fixer une identité ethnique que les autochtones ont fini par intérioriser » (p. 83) ; selon Jean-Loup Amselle, « au Mali, l'enregistrement d'une catégorie « peul » dans les statistiques a contraint les assujettis à décliner une identité de groupe qui a été enregistrée comme telle par l'État colonial. Cette identité collective a acquis ensuite une existence autonome et a été finalement intériorisée par ceux qui y avaient été assujettis » (p. 84). Lisons encore deux phrases par lesquelles les auteurs résument leur propos vers la fin du récit historique : « On a montré en effet que la catégorisation par le droit (ou par les outils administratifs que sont les recensements) avait été l'un des plus puissants moyens utilisés par le pouvoir d'État pour pénétrer dans le cœur des sociétés, allant jusqu'à modeler les identités des individus » (p. 225) ; « Comme on l'a dit plus haut, dans chaque pays, l'identité des personnes a été façonnée par le langage et les catégories construites par leur propre État national » (p. 235).

Pour Beaud et Noiriel, le modelage de l'entendement des individus n'est pas seulement l'oeuvre de l'Etat. Les intellectuel·les portent leur part autonome de responsabilité, quand bien même leurs concepts n'auraient pas (encore) été retraduits dans des formulaires administratifs. Membres des classes supérieures, elles et ils ne se rendent pas toujours compte de la portée de leur voix. Les classes populaires étant cantonnées à l'état de « classes objet » (la référence est ici aux travaux de Bourdieu sur les paysans), elles ne peuvent « être représentées que par des porte-parole appartenant aux classes plus favorisées » (p. 190). En décrivant la société avec les catégories de la race ou du racisme, les intellectuel·les peuvent faire preuve de « violence symbolique » (p. 213, 235), imposant des grilles de lecture du social à des individus qui ne les partagent pas, et s'y retrouveront ensuite piégés. Il faut donc faire attention à la portée de ce que l'on dit : Beaud et Noiriel se chargent de rappeler les règles de l'humilité intellectuelle à leurs collègues.

Par exemple, lorsque « Djilali Ben Ali, un jeune parisien d'origine algérienne, fut tué par le concierge d'un immeuble de la Goutte-d'Or, à Paris » en 1971, ce furent les intellectuels qui forcèrent une grille de lecture en terme de crime raciste, explique Noiriel en se fondant sur des propos tenus plus tard par la soeur de la victime (p. 147). Les intellectuels auraient dû s'interroger « sur le type de pouvoir qu'ils exerçaient en intervenant dans l'espace public pour dénoncer un crime raciste », alors que ce dernier aurait pu être décrit autrement (p. 149).

Modelage et intériorisation : cette idée du pouvoir de catégories nationales élaborées à l'interface entre le scientifique et le politico-administratif et qui s'imposent ensuite au peuple ne surprendra pas les personnes familières du travail de Noiriel. C'est un fil directeur de la démarche qu'il nomme la « socio-histoire », marquée par une focalisation sur l'État, dont le pouvoir prescripteur est immense, mais aussi par une volonté émancipatrice qui fait écho à la veine spinoziste de Pierre

Bourdieu, dans la mesure où l'historien souhaite rendre visibles les mécanismes sociaux qui amènent à endosser des catégories et qui sont autant de corsets encombrants tant qu'on n'en a pas conscience.

Les apports de la démarche de Noiriel sur l'histoire de l'immigration et de la nationalité sont largement reconnus. On peut néanmoins s'interroger sur son application quelque peu rigide sur des objets – l'assignation raciale, les inégalités qui y sont liées, les luttes contre ces inégalités – dont l'historiographie montre qu'ils ont également été modelés *par en bas* par des collectifs et des individus dont les relations et inspirations débordent du cadre national, et qui pour la plupart n'ont jamais publié de traité théorique avec les termes « race » ou « racial » dans le titre.

Beaud et Noiriel reconnaissent bien volontiers qu'aux Etats-Unis, l'élaboration d'une pensée en sciences sociales sur la question raciale s'est faite en lien avec les luttes des Africains-Américains, contre l'esclavage, les discriminations légales et informelles, et pour l'égalité des droits. Dans le cas de la France, au contraire, la plupart des grandes luttes et de leurs militant·es ne sont tout simplement pas évoquées : nulle place n'est donnée à la révolution haïtienne ; aux soulèvements ayant abouti à la première abolition de l'esclavage en 1794 ; ou encore, à l'abolition définitive de 1848. Ceci n'est pas sans poser des problèmes dans l'analyse, comme on peut le voir en se focalisant à titre d'exemple sur une période, celle des années 1830-1840.

Pour Noiriel, cette période est celle d'une transition « de la lutte des races à la lutte des classes » (p. 23) : « Sous la monarchie de Juillet, les débuts de la révolution industrielle et l'irruption du prolétariat comme nouvel acteur des luttes politiques marginalisèrent le discours racial » (p. 30), écrit-il encore, citant à titre d'exemple le rapport de Louis-René Villermé sur les ouvrier·es du textile et les premiers écrits de Friedrich Engels et Karl Marx . Le récit de Noiriel n'a aucun mot pour l'abolition de l'esclavage de 1848 et passe directement au coup d'Etat de 1851. Comment une « socio-histoire de la

catégorie de race » peut-elle ne pas mentionner la seconde abolition de l’esclavage et les décennies de débats qui l’ont précédée, et les événements qui l’ont suivie ?²⁹ Cette lacune s’explique à la fois par la focalisation sur un corpus réduit de savants et théoriciens, et par une définition restreinte de la race, entendue comme théorie d’une identité essentielle plutôt que comme rapport de pouvoir.

En portant le regard vers le bas, en incluant dans l’étude des militant·es et des luttes en plus des seuls savants, le récit aurait été celui d’un élargissement plutôt que d’une substitution. Dans les années 1830-40, celles et ceux qui agissaient en faveur des droits des hommes, femmes et enfants ouvriers étaient souvent les mêmes que les promoteurs·trices de l’émancipation des esclaves. Ces philanthropes et ces militant·es n’écrivaient pas des traités sur la race, mais n’en avaient pas moins un usage de la notion, entendue comme principe distinction de hiérarchique à combattre. Les débats autour du rapport de Villermé évoquaient les « nègres blancs » voire la « traite des blancs » afin de signifier l’horreur des conditions d’existence des familles ouvrières en France, mais le plus souvent sans volonté de minimiser la réalité de l’esclavage³⁰. Inversement, l’historienne Michèle Zancarini-Fournel cite l’ouvrier imprimeur J.F. Barraud qui, en 1832, refuse d’opérer une équivalence entre le sort des ouvriers des soieries lyonnaises et les esclaves des plantations de Saint-Domingue : bien qu’opprimés, « les ouvriers ne sont point des esclaves ; ils ont encore en France le droit de citoyen »³¹. Aimé Césaire, dans sa préface à un ouvrage consacré à Victor Schoelcher, inclut la pétition du 22 janvier 1844 envoyée par des milliers d’ouvriers parisiens pour demander à la Chambre d’abolir l’esclavage, « au nom de la

29 Notamment, comme le montre Silyane Larcher, les populations nouvellement émancipées ont été traitées comme des « autres citoyens », le pouvoir français les considérant marqués d’une forme de minorité civile par l’expérience dégradante de l’esclavage, preuve que le principe distinctif de la race continuait à opérer. Silyane Larcher, *L’autre citoyen. L’idéal républicain et les Antilles après l’esclavage*, Armand Colin, 2014.

30 Claire Lemercier, « Le vocabulaire des débats sur la loi de 1841 sur le travail des enfants », document de travail, 2006, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00107456/document>.

31 Michèle Zancarini-Fournel, *Les Luttes et les rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Zones/La Découverte, 2016, p. 241-242.

La version finale de ce texte est Marichalar Pascal, « Penser sans, penser contre », *Zilsel*, 2021/2 (N° 9), p. 523-551. URL : <https://www.cairn.info/revue-zilsel-2021-2-page-523.htm>.

classe ouvrière ». Citant les abominations du Code noir, les signataires reconnaissent que « quels que soient les vices de l'organisation actuelle du travail en France, l'ouvrier s'appartient ; nul n'a le droit de le fouetter, de le vendre, de le séparer violemment de sa femme, de ses enfants, de ses amis »³². Schoelcher lui-même arme ses combats pour l'abolition de l'esclavage et pour la liberté réelle des « prolétaires français » aux mêmes sources. On voit ainsi que les luttes contre les différents principes de domination que sont la classe et la race peuvent se nourrir les unes des autres, plutôt que se substituer l'une à l'autre. On voit également qu'en donnant la parole non seulement aux savants mais aussi aux militant·es du peuple, il est possible d'esquisser une autre histoire du concept de race, qui en fait non pas seulement une théorie essentialiste aux conséquences politiques nauséabondes, mais aussi une catégorie d'intelligibilité des rapports de domination permettant parfois d'ébaucher des luttes véritablement universalistes.

Troisième partie : la relecture d'une accusation de racisme dans le football

Faiblement articulée au reste du propos, la troisième partie du livre est consacrée à la question du racisme dans le football professionnel français, à partir de la relecture de ce que Beaud nomme « l'affaire des quotas » - affaire dont il date le début au moment d'une série d'articles parus dans le journal *Mediapart* en 2011. Ces articles évoquent une réunion de la direction technique nationale (DTN) de la fédération française de football (FFF), au cours de laquelle a été évoquée la possibilité de limiter le nombre de joueurs binationaux formés en vue d'intégrer l'équipe nationale.

Les trois chapitres sont construits comme une réponse argumentée à la question suivante : les personnes présentes lors de cette réunion peuvent-elles être taxées de racisme ? En particulier, le

32 Aimé Césaire, « Victor Schoelcher et l'abolition de l'esclavage », in Victor Schoelcher, *Esclavage et colonisation*, Presses Universitaires de France, 1948, p.11.

La version finale de ce texte est Marichalar Pascal, « Penser sans, penser contre », *Zilsel*, 2021/2 (N° 9), p. 523-551. URL : <https://www.cairn.info/revue-zilsel-2021-2-page-523.htm>.

sélectionneur de l'équipe de France, Laurent Blanc, est-il raciste ? (Selon Beaud, la réponse est non).

La raison d'être de cette partie dans l'argumentation générale du livre semble être la suivante : offrir un cas empirique permettant de montrer que non, interpréter la réalité sociale avec la seule grille de lecture « raciale » peut même mener à de graves contre-sens, et qu'il est possible de conduire des analyses alternatives.

A ce stade, le rédacteur d'un compte-rendu de sciences sociales se retrouve bien embêté. Voici une partie qui prétend répondre à une accusation morale de plateau télé – X est-il raciste ? – plutôt qu'à une question scientifique – par exemple, quel rôle les distinctions raciales jouent-elles dans la formation et le recrutement des joueurs par la FFF. Ce faisant, les dimensions les plus intéressantes de la grille d'analyse raciale – celles qui insistent sur un éventuel caractère institutionnel, systémique, ainsi que sur l'articulation avec l'origine de classe, la masculinité et la génération – sont perdues. Il n'y a qu'à voir l'interprétation réductrice que fait Beaud des propos tenus par l'ancien footballeur Lilian Thuram au journal *Le Monde* en 2011. Lorsque le journaliste lui demande si Laurent Blanc est raciste, Thuram répond : « Pour lui, j'espère que non. Mais qu'est-ce que c'est, être raciste? Parfois, nous pouvons tenir des propos racistes sans nous en apercevoir » (p. 276). Ce que Beaud traduit lapidairement par : « Thuram monte d'un cran dans son accusation contre son ancien coéquipier de l'équipe de France, un cran qui prend cette fois une tournure plus personnelle. Blanc est explicitement suspecté d'avoir fait preuve d'un “racisme” en quelque sorte inconscient et, en ce sens, particulièrement insidieux » (p. 276).

Par ailleurs, cette partie ne cite aucun·e chercheur·e en sciences sociales qui aurait taxé Laurent Blanc de racisme et/ou analysé ce qui s'est dit lors de la réunion de la DTN au seul prisme du racisme. La promesse du titre du livre n'est pas tenue : l'adversaire théorique de Beaud n'est plus ici

l'intellectuel·le « intersectionnel·le », mais les journalistes de *Médiapart* et de certains autres organes de presse. A lire Beaud, certains journalistes « intellos » et « Parisiens » (p. 361-362) qui ne connaissent pas bien le monde du football seraient néanmoins pressés d'en rendre compte parce que c'est un sujet vendeur. Or, ils ne concèderaient à le faire qu'à condition d'utiliser une grille de lecture politique ou « sociétale », seule légitime à leurs yeux pour évoquer un sujet aussi trivial. L'accusation de racisme, simpliste et racoleuse, aurait permis à *Médiapart* de monter un fait insignifiant en « affaire » scandaleuse et feuilletonnée.

Les journalistes de *Médiapart* sont certes proches des sciences sociales, pour beaucoup d'entre elles et eux – en d'autres temps, Beaud a co-dirigé un ouvrage avec Joseph Confavreux et Jade Lindgaard³³, qui peu après ont rejoint la rédaction du journal en ligne – mais ce ne sont pas pour autant des chercheur·es en sciences sociales : leurs méthodes, leurs contraintes, leurs objectifs sont différents. Pourquoi s'attaquer à elles et eux ? Peut-être parce que les auteurs ont été bien en peine de trouver, parmi leurs collègues universitaires, des exemples de la figure caricaturale qu'ils avaient dépeinte dans les chapitres précédents.

Nous voici donc avec une partie qui répond à une question que l'on ne se posait pas, et qui lance certaines critiques au vitriol qui, semble-t-il, rendent injustement la complexité des positions tenues. Contentons-nous d'appliquer une grille d'analyse de sciences sociales, au travers de deux questions : 1) la méthodologie adoptée est-elle solide ? 2) l'argumentation est-elle convaincante ?

On doit malheureusement constater que le co-auteur du célèbre *Guide de l'enquête de terrain* qui a guidé des générations de chercheur·es³⁴ ne se base pas ici sur une enquête ethnographique et historique dans les règles de l'art. Cette « étude de cas, réalisée un peu moins de dix ans après les

33 Stéphane Beaud, Joseph Confavreux, Jade Lindgaard (dir.), *La France invisible*, La Découverte, 2008.

34 Stéphane Beaud, Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 2010 [1997].

faits » (p. 252), est fondée presque exclusivement sur des articles de la presse généraliste et spécialisée et des livres écrits par des journalistes sportifs. Le sociologue regrette à plusieurs reprises de ne pas avoir pu mener une enquête plus poussée : « nous ne disposons pas encore du recul et des travaux nécessaires pour proposer une synthèse solide » (p. 253), « on aimerait pouvoir disposer, pour le football, d'enquêtes équivalentes à celles de Manuel Schotté [sur les coureurs de demi-fond], mais ce n'est pas encore le cas » (p. 355). Beaud reconnaît n'avoir pas réussi à mener une campagne d'entretiens ethnographiques : « tous nos efforts pour contacter des témoins directs [de la réunion de la DTN] sont restés infructueux » (p. 254). Quant au rare membre de la FFF à avoir accepté le principe d'un entretien, il « ne souhaitait pas que nous divulguions ses propos » (p. 254).

Beaud a donc procédé « de manière indirecte à partir des sources publiques » (p. 254) – c'est-à-dire des articles publiés dans *Médiapart*, *Slate*, *Le Monde*, *France Soir*, *L'Equipe*, *France Football* ou encore *So Foot*, et un ouvrage, *Racaille Football Club* écrit par Daniel Riolo, journaliste à RMC Sport. Selon Beaud, le fait de devoir se reposer sur des interviews réalisées par d'autres, et intégrées dans des récits aux visées particulières, n'interdit pas de faire son métier de sociologue et d'historien. La méthode retenue par Beaud consiste à croiser ces sources entre elles, le conduisant à valider telle information – celle-ci est alors promue au statut d'un fait qui « ne semble pas contestable » (p. 320, 330) ou « peu contestable » (p. 324) – ou au contraire pour remettre en cause l'interprétation offerte par un tiers, « pour le moins contestable » (p. 275). Par exemple, la retranscription partielle de la réunion de la DTN, publiée par *Médiapart*, est utilisée par Beaud pour critiquer les articles précédents du même journal : « L'une des règles de base du métier d'historien et de sociologue est la critique des sources. Or, grâce au verbatim de la réunion, il est possible d'esquisser une prudente comparaison entre son

contenu et la manière dont il a été utilisé par les trois journalistes de Mediapart pour la rédaction de leurs deux premiers articles » (p. 272).

Cette méthode rencontre cependant rapidement ses limites, de l'aveu même du sociologue : « On aimerait pouvoir replacer ces témoignages dans un autre cadre de lecture que celui proposé par ce journaliste », reconnaît par exemple Beaud au sujet des informations qu'il extrait de *Racaille Football Club* (p. 320). « On aurait souhaité pouvoir effectuer une mise en perspective plus fine de ces propos décontextualisés, livrés bruts au lecteur par Riolo », poursuit-il, assumant qu'il faut être prudent avec un ouvrage non scientifique dont l'objectif assumé est de « décrire un football de banlieue plus ou moins gangréné par l'islam » (p. 320).

A l'évidence, ce qui manque est une enquête ethnographique personnelle, conçue et maîtrisée par l'auteur lui-même, qui aurait pu lui servir d'étalon pour juger de la solidité de ses autres sources. Il n'est pas étonnant que les passages les plus intéressants de la troisième partie soient ceux qui s'appuient sur les travaux empiriques des chercheur·es en sciences sociales qui ont, elle et eux, mené une véritable enquête de terrain sur le football ou d'autres sports ; mais aussi riches soient-ils, ces travaux ne cherchaient pas à répondre aux questions qui intéressent Beaud. A toutes les mises en garde des auteurs rappelant qu'on manque d'enquêtes solides, on a envie de répondre qu'il aurait en effet mieux fallu attendre d'en avoir réalisé une que de livrer des conclusions aussi partielles.

Ce dilettantisme méthodologique assumé ne peut qu'augmenter la portée des propos de Mohamed Belkacemi, l'un des participants de la réunion de la DTN, qui quelques semaines après la parution du livre de Beaud et Noiriel s'est fendu d'une mise au point publique au sujet des passages qui le concernent : « “Analyser” mon parcours, mes motivations et mes actions sans chercher à me rencontrer, en vous limitant à la consultation de ma page Wikipédia, à des bouts d'interviews accordées

La version finale de ce texte est Marichalar Pascal, « Penser sans, penser contre », *Zilsel*, 2021/2 (N° 9), p. 523-551. URL : <https://www.cairn.info/revue-zilsel-2021-2-page-523.htm>.

à la presse ou à des écrits de journalistes sur “l’affaire des quotas”, est une démarche critiquable, en particulier pour des chercheurs. Est-ce que c’est ce que vous apprenez à vos étudiants ? Je m’attends à autre chose des sociologues et historiens »³⁵. M. Belkacemi, qui se présente comme un lecteur régulier de sciences sociales, reproche à Beaud des inexactitudes, voire des mensonges, des interprétations culturalistes de son comportement, ainsi que des termes condescendants utilisés pour le décrire : « je ne suis pas votre “beur” ».

Il arrive que les personnes faisant l’objet d’un travail de sciences sociales ne se reconnaissent pas dans les descriptions et analyses qui les concernent ; lorsqu’elles ne sont pas anonymisées ou qu’elles s’estiment reconnaissables, ceci peut même donner lieu à des conflits qui vont sur le terrain judiciaire. Cependant, ce qui est frappant dans le cas présent, c’est que la discussion autour de l’interprétation sociologique d’une trajectoire individuelle n’ait semble-t-il pas eu lieu du tout avec l’intéressé avant la publication du livre. Un·e journaliste consciencieux·se – et peut-être même, qui sait ? un·e journaliste de *Médiapart* – aurait au moins informé en avance la personne de la teneur du texte la concernant, pour lui offrir la possibilité de le commenter, dans la mesure où cette personne est nommée. En sciences sociales, la dialectique entre l’analyse sociologique de la trajectoire des « enquêté·es » et la contre-analyse produite en réponse par ces dernier·es peut être particulièrement généreuse et riche d’enseignements, comme l’a si bien illustré, au long de presque quatre décennies d’écritures croisées, le trio magistral formé par l’ouvrier Christian Corouge et les sociologues Michel Pialoux et... Stéphane Beaud³⁶. Malheureusement, nous en sommes ici à mille lieues.

35 Mohamed Belkacemi, « Ma réponse aux “analyses” de Stéphane Beaud et Gérard Noiriel », 22 février 2021, <https://blogs.mediapart.fr/mohamed-belkacemi/blog/220221/ma-reponse-aux-analyses-de-stephane-beaud-et-gerard-noiriel>.

36 On se reportera notamment au livre déjà cité de Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière : enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, La Découverte, 1999 ; ainsi qu’à Christian Corouge et Michel Pialoux, *Résister à la chaîne : dialogue entre un ouvrier de Peugeot et un sociologue*, Agone, 2011.

Sur ces bases fragiles, Beaud développe l'argumentation suivante. « L'affaire des quotas » n'en est pas une, puisque les propos interprétés par certains comme étant des preuves de racisme dans le football français peuvent très bien être expliqués par des phénomènes sociaux qui n'ont rien à voir avec les distinctions raciales. Il cite notamment le changement des règles de la FIFA sur la « nationalité sportive » des joueurs et la pression des sélectionneurs venus des pays africains pour démarcher les joueurs binationaux, qui aurait posé de vrais problèmes à la FFF, qui craignait de ne pas pouvoir « garder » les joueurs dans lesquels elle avait investi.

Beaud s'attache à montrer que le langage d'apparence raciste ne recouvre pas nécessairement une intention raciste. On est frappé par l'impossibilité apparente d'envisager un racisme sédimenté dans les institutions et les pratiques, comme si tout se résumait à la question morale de l'intention des individus. Notamment, l'analyse sur la propension des joueurs binationaux à partir dans l'équipe de leur pays d'origine – le « choix du cœur », justifient ces joueurs – fait comme si le problème était uniquement celui de l'inadéquation entre l'offre abondante de joueurs bien formés en France, et la demande limitée dans les équipes de premier plan du football français. Ces joueurs auraient intérêt à partir en Afrique, où ils accéderaient bien plus facilement aux sélections et à la notoriété, du fait d'un vivier limité de bons joueurs. L'hypothèse vaut le coup d'être testée, mais on ne comprend pas qu'elle ne soit pas au moins confrontée à d'autres explications potentielles du choix de ces joueurs binationaux : s'ils ont choisi la sélection nationale du pays de leurs parents, ne serait-ce pas aussi à cause du soupçon permanent pesant sur eux de ne pas être de bons ou vrais Français (ce qui est davantage que le simple fait de ne pas se sentir assez “ désirés ”) ? ou encore, et de façon complémentaire, à cause d'un « plafond de verre » particulièrement bas pour les joueurs noirs, au nom

de considérations sur la nécessité de conserver des éléments « vifs » plutôt que « puissants » dans la sélection nationale française ?

Faire sans la race : un programme qui ne convainc pas

En refermant ce livre, Beaud et Noiriel aimeraient que leurs lectrices et lecteurs soient convaincus du fait que la classe sociale joue un rôle *déterminant* dans l'existence des individus ; et que la race joue un rôle moins déterminant. Cette expression de « rôle déterminant » est répétée tout au long du récit sans être jamais définie. L'annonce est ainsi au programme de la nouvelle collection des éditions Agone, « Épreuves sociales », dont cet ouvrage est le premier opus : « l'objectif de la collection “Épreuves sociales” est de montrer le rôle déterminant que jouent les facteurs sociaux dans les formes de domination que subissent ceux d'en bas, sans occulter la diversité des facteurs qu'il faut prendre en compte (et combiner) pour comprendre les raisons d'agir des individus ». Dans l'introduction, Beaud et Noiriel écrivent encore : « Nos propres recherches, tant historiques qu'ethnographiques, ont montré que les critères socio-économiques (mesurées [sic] par la profession, le niveau scolaire, etc.) jouent un rôle déterminant dans l'existence sociale des individus, mais ce ne sont jamais les seuls. Nous ne contestons donc nullement le fait que la variable raciale puisse contribuer à expliquer tel ou tel phénomène social [...] Mais cela ne doit pas pour autant conduire à occulter toutes les autres variables explicatives » (p. 16). Au contraire, il faudrait se prémunir du « langage racialisant qui présente la couleur de peau comme la variable déterminant l'ensemble des pratiques économiques, sociales et culturelles de nos concitoyens », car ce langage « écrase la complexité et la finesse des relations sociales et des rapports de pouvoir » (p. 369). En conclusion, Beaud et Noiriel enfoncent le clou : « on ne peut rien comprendre au monde dans lequel nous vivons si l'on oublie que la classe

sociale d'appartenance (mesurée par le volume de capital économique et de capital culturel) reste, quoi qu'on en dise, le facteur déterminant autour duquel s'arriment les autres dimensions de l'identité des personnes » (p. 369).

« Quoi qu'on en dise » : on est pourtant tenté d'en dire encore quelque chose. Qu'est-ce qu'une variable déterminante ? Et une variable moins déterminante ? Beaud et Noiriel estiment l'avoir démontré dans leur ouvrage : les faits sociaux que certain-es prétendent expliquer par une variable comme la race peuvent toujours être expliqués par une autre variable, la classe. C'est donc que la seconde est plus déterminante que la première.

A plusieurs reprises, les deux auteurs annoncent vouloir décrire la société avec un langage dont le lexique de la race serait absent. Dans le dernier paragraphe du livre, ils poussent l'audace jusqu'à s'inscrire dans le sillage de l'écrivaine Toni Morrison, au prétexte que celle-ci a confié en 1994 à Pierre Bourdieu qu'elle réfléchissait à construire des personnages dont le langage ne permettrait pas de saisir d'emblée l'assignation raciale³⁷. Force est de constater, cependant, que les principales tentatives de Beaud et Noiriel d'expliquer certains phénomènes sans avoir recours à la dimension raciale ne sont pas convaincantes.

Dans leur tentative de penser sans la race, les auteurs invoquent le patronage de Maurice Halbwachs. Noiriel analyse longuement, en se fondant sur les travaux de Christian Topalov, les récits écrits par le sociologue durkheimien au sujet de son voyage à Chicago en 1930. A son retour, Halbwachs a écrit des chroniques pour *Le Progrès* ainsi qu'un article pour les *Annales d'histoire*

37 Ce projet n'a pas empêché Toni Morrison, deux ans avant son entretien avec Bourdieu, de diriger un ouvrage collectif passionnant consacré à une analyse sociologique, historique et politique du processus de nomination de Clarence Thomas à la Cour suprême des Etats-Unis et de l'affaire Anita Hill, sous le titre *Race-ing Justice, En-gendering Power* (. Le livre s'inscrit dans une perspective clairement intersectionnelle, mobilisant et articulant avec profit les notions de race, de classe et de genre. On y trouve notamment une contribution de Kimberlé Crenshaw. Cf. Toni Morrison (ed.), *Race-ing Justice, En-gendering Power : Essays on Anita Hill, Clarence Thomas and the Construction of Social Reality*, New York, Pantheon Books, 1992.

économique et sociale. Pour Noiriel, ce dernier article est illustratif du fait que « parmi les élèves d'Émile Durkheim, Maurice Halbwachs fut le sociologue qui joua le rôle majeur dans la critique des préjugés raciaux » (p. 104)³⁸.

Il vaut le coup de s'arrêter sur une phrase d'Halbwachs dans son article universitaire, qui est citée par Noiriel : « Une Américaine me disait qu'un Américain ne peut se marier avec une négresse, ni une Américaine avec un nègre, parce que cela reviendrait à épouser sa cuisinière ou son chauffeur ». Dans l'argumentation de Noiriel, on comprend que cette citation a pour fonction de suggérer à nouveau que le socio-professionnel et l'économique suffiraient à expliquer la société, sans nécessité de recourir aux catégorisations raciales ; que ces dernières seraient redondantes et donc superflues.

Vraiment ? Dans le récit d'Halbwachs, il y a pourtant un fait qui restera difficile à expliquer sans avoir recours à la race, à nouveau entendue comme régime de pouvoir et non comme essence : la congruence parfaite entre le groupe des cuisinières et des chauffeurs et l'assignation à la catégorie « noire » (et, de manière complémentaire, la congruence entre leurs employeurs et l'assignation à la catégorie « blanche »). Ici, profession et race sont des signifiants l'une de l'autre, au sens où il est possible d'en évoquer une pour signifier l'autre – par exemple, pour tenir un discours plus acceptable face à un visiteur européen qui pourrait être choqué par les distinctions raciales ayant cours aux Etats-Unis, mais comprendrait la ségrégation de classe³⁹.

38 Christian Topalov est bien plus nuancé dans son jugement sur l'analyse d'Halbwachs : « Ainsi l'article savant s'appuie-t-il, tout en la déniait, sur l'expérience du voyageur. Le thème que Halbwachs a choisi de traiter suggère en outre qu'au cœur de l'expérience qu'il fit de Chicago il y avait la chose "ethnique". Celle-ci paraissant défier les convictions du sociologue sur le primat des classes sociales dans l'organisation des sociétés modernes, tout l'argumentaire de l'article fut bâti en vue de ramener le particulier au général, l'inconnu au connu, les « races » aux groupements économiques. Mais la chose ethnique introduisait aussi une faille dans le raisonnement du savant, sous la double forme des exceptions "nègre" et "juive" ». Christian Topalov, « Maurice Halbwachs : l'expérience de Chicago (automne 1930) », *Annales HSS*, 2006, n°3, p. 559-560.

39 De même, dans le livre *Passing Strange*, l'historienne Martha Sandweiss raconte l'expérience d'un homme réputé blanc, Clarence King, qui souhaitait (pour des raisons amoureuses) se faire passer pour noir dans le New York du 19^e siècle : en dépit de sa peau claire, il lui suffisait de se déclarer comme employé des wagons Pullman pour que tout le

De même, dans le football étudié par Beaud, la discrimination au profit d'un joueur et en défaveur d'un autre peut s'exercer sans intention raciste, mais en référence à des principes de classement travaillés par la race. Si on ne sélectionne pas en priorité les joueurs noirs, cela peut être non pas du fait qu'ils sont noirs, mais parce qu'ils sont « grands, costauds, puissants » au lieu d'être « vifs et techniques », « à l'Espagnole » (p. 333-334, 350) ; tout comme le bourgeois blanc de Chicago n'épousera pas une femme noire, non pas en référence à sa couleur de peau, mais parce qu'il n'épouserait jamais sa cuisinière. Il n'en reste pas moins qu'il existe une équivalence entre les joueurs assignés à la catégorie noir et la notion de physique puissant, tout comme il est considéré évident que les cuisinières dans les maisons bourgeoises du Chicago de 1930 sont noires. Les classements basés sur la race sont d'autant plus faciles à mettre en oeuvre qu'ils peuvent souvent tout à fait se passer d'une référence explicite ou consciente à la race, du fait des distinctions raciales sédimentées dans les institutions sociales⁴⁰. On ne peut se passer d'une analyse de la race comme principe de distinction et de hiérarchisation pour comprendre ces réalités, tout comme on ne peut faire l'économie d'une articulation avec d'autres principes de distinction et de hiérarchisation que sont la classe sociale, le genre, la sexualité, l'âge ou encore le handicap. Voilà exactement la complexité des relations de domination que permet d'appréhender une grille de lecture intersectionnelle.

monde le considère comme noir, puisqu'il était de notoriété publique que Pullman n'employait que des noirs. Martha Sandweiss, *Passing Strange : A Gilded Age Tale of Love and Deception Across the Color Line*, Penguin Press, 2009.

40 Le sociologue François Bonnet montre les différentes manières dont les agents de police et de sécurité parviennent à signifier la race sans avoir recours à un vocabulaire racial, afin de paraître irréprochables par rapport aux valeurs de l'antiracisme. Par exemple, les agents de sécurité dans un centre commercial ont coutume de parler entre eux des jeunes qui s'habillent en Lacoste, ce qui est un code non-raciste pour signifier les jeunes de classes populaires issus de l'immigration, en particulier africaine. François Bonnet, « How to perform non-racism ? Colour-blind speech norms and race-conscious policies among French security personnel », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 40-8, 2014, p. 1275-1294.